

# INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA

## MOT DU PRÉSIDENT

### Au paradis

**Je fais parfois ce rêve étrange et pénétrant** d'un paradis scénaristique réservé aux auteurs. Dans ce paradis, chuchote-t-on, on reconnaît le Texte pour ce qu'il est : l'élément déclencheur sans lequel rien n'existerait, sans lequel aucune histoire ne pourrait être contée, sans lequel aucun réalisateur ou acteur ne serait engagé, sans lequel les producteurs seraient ipso facto transformés en spécialistes de quiz, de recettes culinaires et de show de chaises. Et sans lequel enfin les diffuseurs devraient se rabattre sur la captation de la période de questions à l'Assemblée nationale pour trouver un peu de fiction à donner en pâture à leur public.

**Quoi de mieux en effet que de délester l'auteur de son angoisse hypothécaire pour le laisser se concentrer sur ce qu'il sait faire le mieux : écrire ?**

Dans ce paradis, on encourage fortement l'auteur à approfondir sa pensée d'une façon ma foi fort agréable : en le payant très, très bien. Rien de plus normal lorsqu'on y pense. Quoi de mieux en effet que de délester l'auteur de son angoisse hypothécaire pour le laisser se concentrer sur ce qu'il sait faire le mieux : écrire ?

Mais, hélas, la Création étant ce qu'elle est, l'encre des premiers jets garde, même au paradis, cette fâcheuse habitude qu'elle a de se dégrader. Les projets atteints de cette vérole se mettent alors à vivoter, à dépérir

pour finir par mourir au fond d'un tiroir. Mais pour les projets bien nés qui échappent à cette fatalité se profile à l'horizon le haut plateau du Développement.

Car dans ce paradis, le Développement est une terre fertile qui a droit aux plus grands égards. C'est un Klondike, un Eldorado. Tous, producteurs, diffuseurs et même annonceurs, sont bien conscients qu'en ses entrailles se cache peut-être le prochain Gémeau, ou Génie, ou Oscar, l'ultime sésame de la gloire et de la fortune. Dans ce paradis, tout est donc mis en œuvre pour que l'auteur soit en contact étroit avec la Muse de son choix, ou même avec les sept d'un seul coup s'il le désire. Et pour l'inciter à puiser jusqu'au tréfonds de son inconscient, c'est avec joie et reconnaissance qu'on accepte d'ouvrir tout grand pour lui des goussets remplis de pièces sonnantes et trébuchantes.

Mais cette terre promise, fertile entre toutes, a malheureusement un terrible défaut : la rivière dorée qui l'irrigue a un débit extrêmement capricieux. On chuchote au paradis des auteurs que de grands Manitous, habitant loin de ces lieux dans deux petites capitales endormies, jouent parfois avec les vanes de la rivière sans que personne ne comprenne trop pourquoi, au nom d'une chose sacro-sainte qui s'appelle la Politique.

Malgré ce grand avatar, la terre du Développement donne toujours, bon an mal an, au moins quelques fruits. Les plus beaux sont prestement réquisitionnés par les producteurs qui mettent tous leurs efforts à les apprêter de la meilleure façon qui soit. Au paradis des auteurs, les recettes des producteurs ne sont jamais ni trop



© MICHEL DUBREUIL, PHOTOGRAPHE

grasses, ni trop épicées, de manière à laisser le fruit de la création exhaler toute la finesse de son arôme. Tous les goûts étant dans la nature, certaines œuvres s'avèreront tellement irrésistibles qu'on en redemandera, tandis que d'autres, exigeant peut-être des palais plus fins, seront éventuellement retirées du menu.

Mais au paradis des auteurs, tout ça demeure somme toute secondaire. Succès populaire ou succès d'estime — il n'y a pas d'échec au paradis — tous conviennent que sans le Big Bang originel engendré par l'auteur, tous, au bout du compte, n'auraient que bien peu de choses à se mettre sous la dent. ¶

MARC GRÉGOIRE

### [ SOMMAIRE ]

2 Vie associative

BILLET

3 Derniers jours... et première

ENTRETIEN

5 Le grand nord et l'équinoxe

FORMATION

10 Formation continue 2006-2007

BRÈVES

13 Cours écrire ton court !

À PROPOS

14 Votre argent traîne-t-il dans nos fonds de tiroir ?

MÉMOIRE

16 Examen de certains aspects du cadre réglementaire de la télévision généraliste

18 Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-72

A VOS AGENDAS!

**SOYEZ DES NÔTRES !**

Samedi 26 novembre 2005

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la SARTEC**

L'Assemblée générale annuelle se tiendra le 26 novembre prochain à 14 h à l'hôtel Hyatt Regency du Complexe Desjardins. La journée débutera par un atelier et sera suivie d'un déjeuner vers 12 h 30. Le programme de la journée ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée vous parviendront sous peu.

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet  
Montréal, (Québec)  
H2L 2Y6  
Téléphone : 514 526-9196  
Télécopieur : 514 526-4124  
information@sartec.qc.ca  
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

**[ FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES**

**Philippe Falardeau**, *Congorama*

- Meilleur long métrage canadien, Festival international du film de l'Atlantique ;

**Stéphane Lapointe**, *La vie secrète des gens heureux*

- Meilleur long métrage canadien de fiction, Festival international du cinéma francophone en Acadie.

**[ INSCRIVEZ VOS CRÉDITS ?**

Votre inscription dans le bottin électronique n'est plus à jour ? Vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger ? En tout temps, vous pouvez modifier votre inscription en vous servant de la fiche de renseignements dans notre site Internet à l'adresse suivante : [www.sartec.qc.ca/la\\_sartec/services.htm](http://www.sartec.qc.ca/la_sartec/services.htm)

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Odette Larin au (514) 526-9196 ou [information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)

**[ AVIS DE RECHERCHE**

Nous avons des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Émile Coderre, Léon Dewine, Guillaume Jean, Denis Houle, Jean Lafleur, Guy Parent, Gema Sanchez, Taïb Soufi.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au (514) 526-9196.

**[ AU REVOIR !**

Aux membres SARTEC qui nous ont quitté : Monsieur Marc Picard, 10 avril 2006. Monsieur Daniel Guérard, le 22 avril 2006.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PRÉSIDENT

**Marc Grégoire**

VICE-PRÉSIDENT

**Mario Bolduc**

TRÉSORIÈRE

**Sylvie Lussier**

SECRÉTAIRE

**Joanne Arseneau**

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

**Michelle Allen**

**Marie Cadieux**

**Robert Marinier**, délégué des régions

**Marc Roberge**

**Marc Robitaille**

**SECRÉTARIAT**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Yves Légaré**

DIRECTRICE ADJOINTE

**Valérie Dandurand**

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

**Suzanne Lacoursière**

**Mélissa Dussault**

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

**Odette Larin**

ADMINISTRATRICE

**Diane Archambault**

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

**Micheline Giroux**

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

**Mireille Lagacé**

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

**Manon Gagnon**

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

**M.-Josée Morin**

IMPRESSION

**Imprimerie EXPRESSART Inc.**

**APPELS À FRAIS VIRÉS**

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

NOUVEAUX MEMBRES

**NOUVEAUX MEMBRES**

Depuis notre dernier numéro (Juillet 2006), nous comptons les nouveaux membres suivants :

Dominic Asselin	Michel Côté	Claude Guilmain	Isabelle Poissant
Martine Asselin	Michel Courtemanche	Emma Haché	Geneviève Simard
Vincent Audet-Nadeau	Brigitte D'Amours	Sophie Lambert	Nathalie Trudel
Valérie Caron	Martine de Blois	Jimmy Larouche	Frédéric Wolfe
Paul Carvalho	Martin Desgagné	Michel Laveaux	
Michel Chabot	Nicolas Doyon	Hughes Lictevolt	
Yves Chapat	Jean-François Grenier	Serge Marciel	

# Derniers jours... et première

PAR MARIE CADIEUX



© MICHEL DUBREUIL PHOTOGRAPHE

**M**inuit vingt. Je suis au chevet de ma mère, et je dois vous parler d'une Première. Plus tôt dans la soirée, la « médecine » de garde m'a annoncé de façon brutale que nous en étions maintenant aux soins palliatifs. J'écoute sa respiration pénible, tend l'oreille vers le chuintement de l'oxygène. Agitée, elle me demande si quelque chose circule vraiment dans cette intubation qui lui irrite le nez. « C'est un petit ruisseau, maman, la Matépédia à la fin d'un été chaud. Ce n'est pas l'Atlantique. Mais il coule cet oxygène, fais-moi confiance, laisse toi bercer par ce petit filet. »

Je guette aussi l'arrivée de mon frère aîné. Nous sommes nombreux et maman ne manque pas de soutien responsable. Et pourtant, même fouillant pour son dernier souffle, Françoise s'inquiète des tout petits détails qui font ou défont une journée. Avons-nous nos clefs ? Bien dormi, bien mangé ? Elle me prend la main gauche, et serre fort. Je ne peux plus taper- comme c'est curieux, je connais très bien le clavier, mais privé d'une de mes mains, le positionnement des lettres m'échappe totalement. Comme nous sommes tributaires de la familiarité de nos membres entre eux... Par ce « handicap » très mineur et tout à fait temporaire je prends conscience de l'immensité du désarroi de ma mère dont le corps ne sait plus respirer.

Voilà une semaine maintenant que ma vraie vie se situe ici, ponctuée par des visites de spécialistes et soignantes et la rotation incessante des frères, sœurs, gendre, petits-enfants, certains venus de loin, tous désarmés devant cette femme si vivante qui s'éteint en protestant. Elle résiste, amusante et accueillante dès que les plus intimes sont remplacés par ceux ou celles qui n'ont pas vécu les derniers mois de dégringolade. Assise à ses côtés, pendant des heures, à lire son visage, ses gestes involontaires, je réfléchis à ce qui importe. Tenir un instant la main de sa mère mourante vaut tous les films du monde.

Pourquoi alors respecter la date de tombée de la convaincante Manon qui m'a enjôlée pour un billet sur « L'auteur et sa première ». Parce que ma maman, Françoise Chamard, est une femme d'engagement. Elle comprend mes dates de tombée, s'en inquiétait parfois plus que moi. Alors, parlons Première. L'événement date de sept jours maintenant. Je présentais au Festival international du cinéma en Acadie ma dernière création *Le Matois ou L'effet Laurie Henri*, réalisé par Paul Arseneau, un collègue acadien rencontré il y a trois ans lors de la fondation du Front des réalisateurs indépendants du Canada.

Puisque ce billet s'adresse à des scénaristes, je me demandais avant la présentation si je serais aussi fébrile à une première où je signalais le scénario, et non la réalisation. Cela m'est arrivé déjà une fois, deux documentaires, présenté en rafale et dont je signalais les recherches, entrevues et

## Filmographie et télévision

LE MATOIS OU L'EFFET LAURIE HENRI,  
film documentaire (2006)

LE DÉPANNEUR SYLVESTRE,  
(CM documentaire) (2004)

SENTENCE VIE,  
film documentaire (2003)



## Derniers jours... et première

scénario puis une autre fois – , un documentaire encore dont j'avais créé la narration. Sacré Manon, tout ce qu'elle fait surgir comme souvenirs... Car écriture – ou réalisation, à bien y réfléchir, il me semble que c'est toujours le même mal de ventre, la même fièvre, le même étourdissement.

Avant la présentation, les gens me parlent, font la conversation à bâtons rompus, mais qu'il s'agisse de proches collaborateurs, d'invités ou de simples spectateurs, je hoche la tête, tente d'être présente et aimable, mais je n'entends rien. Mon corps est tout entier occupé par un fourmillement de questions. Elles sont plus ou moins précises. Ce sont en fait des interjections et des soupirs, accompagnés d'un mal de ventre puissant. Être d'une certaine école, je vous décrirais peut-être les effets secondaires du malaise, mais ce vocabulaire a eu plus de presse que nécessaire ces derniers mois....

Ce qu'il faut retenir et qui vaut la peine de nommer, c'est le doute. Un doute qui taraude et qui domine le corps et la pensée.

Ce doute, quelle bêtise, n'est-ce pas ? Car, dans le cas qui nous occupe, pour *Le matois ou L'effet Laurie Henri*, j'ai travaillé à chaque instant avec le réalisateur, j'ai été de toutes les étapes de production, signant également la direction artistique. Je suis sûre des images, certaine de la sensibilité du réalisateur, je sais que le film « marche », bien que le sujet soit risqué. Je crois bien d'ailleurs, et sans aucune prétention car ce documentaire fantaisiste ne fera jamais les manchettes que je le savais dès la première version du scénario. Comment, pourquoi... ? Je ne sais trop – une fusion sentie dès le départ entre le sujet et la forme ?, Peut-être l'enthousiasme et l'énergie du producteur quand je lui ai soumis le projet et sa confiance entière dans l'équipe de création ? Mon désir subit faire ce documentaire, le mariage entre mon métier de réalisateur documentaire et ma formation littéraire et dramatique ? Peu importe, le rendez-vous fonctionnait sur la page, fonctionnait au tournage, fonctionnait dans la salle de montage.

Pourquoi alors ce trac, au moins égal à celui que je connaissais avant le lever de rideau de théâtre, et aussi envahissant que quand je signe entièrement la réalisation ? Il y a dans la salle des gens qui sont directement impliqués dans cette histoire que je raconte, qui en ont été de véritables protagonistes. Je ne crois pas les avoir trahis, mais sait-on jamais ? Il y a plusieurs sensibilités en jeu, un secret de famille aussi. Je l'évoque, et je sais que c'est fait avec respect et dans la nuance. Car c'est ce qui m'intéresse, dans la création, tant en documentaire, qu'en fiction qu'en écriture : les nuances. Celles de couleurs, des sentiments, des mots, des gestes posés ou refusés. Le doute gît-là., peut-être... Ce léger souffle passera-t-il ? Une nuance, c'est

comme une caresse... Il semble parfois plus facile de rejoindre les autres à coups de triques qu'à force d'accumulation de baisers.

Je n'avais rien à craindre ce dimanche 17 septembre. La salle était enthousiaste, malgré une projection de mauvaise qualité. (Ah !, la multiplicité des formats...). Les questions et commentaires qui ont suivis étaient judicieux, pertinents et souvent émouvants. L'œuvre fait ce qu'elle a à faire. Alors, ce trac, pourquoi ?

Et ce doute qui recommence aussitôt la dernière main serrée, le dernier commentaire recueilli ? Un autre projet m'attend. Et la première page est tout aussi blanche qu'au début du documentaire qui vient d'être lancé.. Où vais-je prendre l'énergie pour, reprendre ce voyage ardu et qui prend au strict minimum une année à voir sa destination finale ? Ce n'est certes pas pour revivre ce trac...

Ma petite maman était là, à cette première, sa dernière sortie; le lendemain je l'accompagnais à l'hôpital, dans l'espoir qu'elle reçoive de l'oxygène et d'en ressortir aussitôt. Huit jours plus tard, nous la veillons, à tour de rôle. La première est bien loin, mais il m'en reste une chose essentielle : la fierté qui irradiait des yeux noisettes de ma mère alors que je remontais l'allée du cinéma vers elle. Bien des gens la saluaient et la félicitaient, car son énergie et son travail bénévole a touché des centaines de personnes en Acadie, pendant 60 ans.

Une première, un film, et puis, le trac qui vient avec, ce n'est rien à côté de la lumière dans les yeux de ma mère. Et ce doute qui me taraude sans cesse; qui donne envie d'aller vendre des chaussures plutôt que d'écrire ? Mais c'est le doute aussi qui retient ma tendre maman à la vie ces derniers jours... je ne peux donc que faire de même et continuer. ¶

*Au moment de mettre sous presse cet article, madame Chamard est décédée. Toutes nos condoléances à Marie et à sa famille.*

### Filmographie et télévision

PARENTS ENJEUX,  
dramatique (2002)

LA VENGEANCE DE L'ORIGINAL,  
série dramatique (1999)

MOTS D'ICI,  
(CM documentaire) (1998)

HISTOIRE MAX,  
émission jeunesse (1998-2000)

LE DERNIER DES FRANCO-ONTARIENS,  
(LM documentaire) (1996)

L'ÂME D'UN PEUPLE,  
série documentaire (collection) (1996)

UNE FRANCOPHONIE À DÉCOUVRIR,  
documentaire (1995)

À DOUBLE TOUR (LM) (1994)

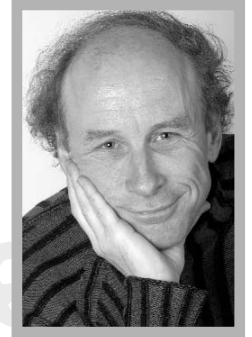
LIGNES DE VIE,  
série documentaire, (1993)

C'EST CHOUETTE,  
série jeunesse (1988)



# Le grand nord et l'équinoxe

PAR MICHEL COULOMBE



Depuis quelques années, les outils de consultation offerts aux scénaristes se sont multipliés. Ainsi peut-on participer, en France, à éQuinoxe, créé en 1993, et, depuis 2004, au Québec, à l'Atelier Grand nord. Créé par la SODEC, celui-ci réunit pendant une semaine des scénaristes de France, de Belgique, de Suisse et du Québec. Rencontre avec quatre scénaristes qui partagent leurs souvenirs du grand nord ou de l'équinoxe.

*Trois d'entre vous avez participé à Atelier Grand nord, un à éQuinoxe. Était-ce de votre propre initiative ou à la suggestion d'un producteur ?*

**François Létourneau :** J'ai participé à éQuinoxe à l'initiative de la productrice de *Cheech*, Nicole Robert. N'aimant pas remplir des formulaires je n'y serais jamais allé de moi-même !

**Chantal Cadieux :** J'ai pris la décision de m'inscrire à Grand nord seule, puisque je n'étais à ce moment associée ni à un réalisateur ni à un producteur. Je me suis inscrite au tout dernier moment avec un scénario intitulé *Sky*. Après avoir vu un montage de Elles étaient cinq, j'ai eu envie de revivre cette expérience d'écriture pour le cinéma. Au moment où j'appelais pour annuler, convaincue que mon scénario n'était pas prêt, on m'a dit que j'avais reçu un mot de Philippe Falardeau qui l'avait beaucoup aimé. Je me suis dit que j'aurais au moins un allié, alors j'y suis allé.

**Philippe Falardeau :** Et c'est le seul scénario dont tout le monde s'est dit qu'il devait être tourné ! J'avais participé à des brainstormings sur la pertinence de participer à des rencontres professionnelles avec des scénaristes de la francophonie, aussi je savais de quoi il retournait. C'est le producteur de *Congorama*, Luc Déry, qui m'a proposé de participer à Grand nord, surtout que le film devait être coproduit avec la France et la Belgique.

**Isabelle Raynauld :** J'ai participé deux fois à Grand nord, au lac Sacacomie, en plein hiver. La première fois, j'agissais en tant qu'experte. Il y a deux experts par pays et chacun ne travaille qu'avec les scénaristes des pays étrangers, dans mon cas les Belges, les Suisses, les Français. Je suis retourné à Grand nord sans inquiétude puisque j'en avais l'expérience, avec un



# Le grand nord et l'équinoxe

scénario intitulé *La station thermale* dont l'histoire se passe à Hanoï. Je l'écris avec un réalisateur vietnamien et la coproduction réunit le Vietnam, la France, la Suisse et le Québec.

**Philippe Falardeau** : J'aimerais bien changer de rôle la prochaine fois mais le mot expert me paraît un peu trop pompeux. Ce qui est bien de Grand Nord, c'est qu'on se retrouve entre scénaristes pour parler de problèmes propres au scénario. Cela crée une certaine empathie.

**François Létourneau** : À éQuinoxe, qui se déroule dans un château à Cannes, il y a aussi des experts. La hiérarchie y est très évidente. Très français... Les jeunes scénaristes mangent à une table, les maîtres à une autre. On y avait réuni des scénaristes français, marocain, australien, belge, argentin, et tout se passait en anglais. Mon scénario avait été traduit et cela me gênait car il y avait plein d'erreurs. Et puis les Français ne comprenaient pas les dialogues. J'aurais préféré ne pas dire qu'il s'agissait d'une adaptation d'une pièce de théâtre, mais on l'a écrit à la première page du scénario... Nous ne lisons pas les scénarios de nos collègues, ce qui est dommage, mais il y avait une douzaine de maîtres.

## MARIE CADIEUX



### Filmographie

SKY ou L'ULTIME MOUVEMENT DES ÉTOILES,  
scénario (LM)

ROBERT PICHÉ : ENTRE CIEL ET TERRE,  
scénario (en développement) (LM)

ELLES ÉTAIENT CINQ (2004)

LE COLLECTIONNEUR,  
librement inspiré du roman de Chrystine Brouillet  
sc. avec Jean Beaudin (2002)

### Télévision

PROVIDENCE, (téléroman)

J'ai pu passer deux heures tour à tour avec huit d'entre eux autour du scénario de *Cheech* de sorte que j'ai eu droit à des avis très tranchés qui allaient dans des directions très différentes. Une productrice américaine m'a dit de ne pas m'inquiéter de la vraisemblance, le réalisateur Jean Becker a beaucoup aimé alors que le co-scénariste de *Ridicule*, Rémi Waterhouse, m'a dit qu'il n'y comprenait rien. J'ai donc fait face à un magma d'opinions. Comme je viens du théâtre, je découvrais là le milieu du cinéma. Une autre façon de parler des textes. J'en suis sorti un peu confus.

**Chantal Cadieux** : De notre côté nous devions lire les douze scénarios présentés. Je n'ai pour ma part rencontré que trois experts de l'étranger.

**Philippe Falardeau** : La formule de Grand Nord est plus colégiale que celle d'éQuinoxe.

*Vous aviez en tête des choses que vous alliez tester, vérifier, confronter à l'opinion des autres ?*

**Chantal Cadieux** : Comme j'avais travaillé en solitaire jusque-là, j'allais chercher des commentaires assez généraux.

**Philippe Falardeau** : J'ai trouvé aussi utile de lire le scénario des autres, parce qu'y ai trouvé des solutions dramatiques que j'ai pu reprendre à mon compte, que d'entendre l'avis des autres sur Congorama. Quant aux experts, je crois que les meilleurs sont ceux qui comprennent dans quelle direction on s'en va et qui vous aident à y aller.

**Isabelle Raynauld** : Pour ma part, je voulais entendre les commentaires de gens qui ne sont ni Québécois ni Vietnamiens. Les experts européens souhaitaient plus d'action, plus de dialogues alors que je cherche à respecter le rythme propre au cinéaste vietnamien. Quand on soumet son scénario au regard des autres, il faut savoir ne garder que ce qui nous sert. Cette caisse de résonance permet de tester, de vérifier comment réagissent les gens, ce qu'ils comprennent. Certains experts m'ont dit d'ajouter des dialogues après que je leur ait dit que je voulais qu'il y en ait le moins possible. S'ils l'écrivaient c'est ce qu'ils feraient, mais ce n'est pas leur scénario et je ne peux pas écrire un scénario auquel je ne crois pas. En fait, on constate que la manière de donner du feedback des Québécois et celle des Européens sont très différentes. N'empêche, le scénariste de *Harry, un ami qui vous veut du bien*, Gilles Marchand, m'a beaucoup aidé. Il m'a tout simplement demandé de parler de l'amour pendant deux heures. Cela m'a été très utile par la suite.

**Philippe Falardeau** : C'est ce que je recherche aussi, une sorte de thérapie de la scénarisation, que l'on me fasse parler de ce que j'ai fait, de ce pourquoi tel sujet est important pour moi. Au Québec, malheureusement, on veut systématiquement qu'un récit avance par l'action, plutôt, par exemple, que par la transformation d'un personnage. Ce serait bien de s'affranchir de cela comme d'ailleurs de la nécessité de recourir aux dialogues pour s'assurer que les lecteurs d'un scénario comprennent.

**Chantal Cadieux** : Un scénariste n'écrit pas de la même façon quand il n'est pas aussi réalisateur. Je mets beaucoup plus de dialogues que les scènes n'en exigent, simplement pour être comprise.

**François Létourneau** : Ma participation à *éQuinoxe* m'a permis de confirmer certaines intuitions mais surtout de comprendre que j'abordais un nouveau métier car la façon de parler d'un texte est très différente au cinéma de celle qu'on pratique au théâtre. Ma pièce est difficile à lire, très énigmatique, mais les lecteurs voyaient là, justement, un terrain pour la mise en scène. Au cinéma on voulait que tout soit expliqué alors que *Cheech* raconte une journée dans la vie de six personnes dont on ne sait rien. Je ne connais d'ailleurs pas le passé.

**Chantal Cadieux** : D'ailleurs, il y a beaucoup moins de livres qui expliquent comment écrire une pièce de théâtre qu'on en trouve qui donnent la recette du scénario parfait.

**François Létourneau** : En adaptant *Cheech* pour le cinéma je faisais face à un défi de taille puisqu'on ne pouvait pas n'y rien comprendre pendant 45 minutes.

**Philippe Falardeau** : Et pourtant dans *Congorama* je teste la patience du spectateur pendant 35 minutes. Ce qui compte c'est la façon dont on reçoit le film, pas la façon dont il est construit.

*Les outils offerts aux scénaristes se multiplient depuis quelques années. Qu'en pensez-vous ?*

**Chantal Cadieux** : C'est aussi le cas à la télé où on doit travailler avec un script-éditeur, un métier nouveau. Évidemment, il y a un monde entre être un théoricien du scénario et un praticien.

**Philippe Falardeau** : Maintenant je n'accepte plus de participer à des tables de lecture autour de mon scénario, parce qu'on finit par devenir le spectateur d'un combat entre des

## PHILIPPE FALARDEAU



### Filmographie

C'EST PAS MOI, JE LE JURE,  
adaption du roman de Bruno Hébert (LM fiction)  
(en écriture)  
CONGORAMA (2006)  
LA MÉTHODE MORIN, docu, vidéo (2004)  
BOULEVARD ST-LAURENT,  
cosc. et réal.. série documentaire (2002)  
JEAN LALIBERTÉ, 8 min., vidéo, (2001)  
ÇA C'EST LAURENCE, 5 min., vidéo, (2001)  
LA MOITIÉ GAUCHE DU FRIGO (2000)  
PÂTÉ CHINOIS, documentaire, (1997)  
SURPRISE SUR PRISE, FRANCE 2, Paris (1995)  
LA COURSE DESTINATION MONDE, Radio-Canada (1993)  
réalisation de 20 courts métrages dans 20 pays,  
Premier prix et prix du CRDI

lecteurs qui veulent avoir raison. Je choisis des lecteurs que je rencontre un à un. J'apprécie les nouvelles ressources qu'on nous offre, Grand nord particulièrement, parce qu'au Québec on évolue dans un monde relativement étroit, de sorte qu'il devient difficile de penser de manière oblique. Aussi cela me stimule de rencontrer des spécialistes d'ailleurs. Dans l'idéal je ferais lire mes scénarios à des gens qui ne sont pas en cinéma, mais ce n'est pas possible car, il faut bien le dire, la lecture d'un scénario est ennuyeuse.

**Chantal Cadieux** : Comme d'ailleurs la lecture d'une pièce de théâtre.

**Isabelle Raynauld** : À Sacacomie, on évolue en huis clos et on bénéficie des rapports conviviaux du matin au soir de sorte qu'on peut avoir une conversation plus utile après une sortie en raquettes que ne le sera la plénière à laquelle chacun a droit.

**Philippe Falardeau** : J'aime bien échanger avec des collègues étrangers dont je ne sais que très peu de choses et qui ne sont pas en compétition avec moi. Entre nous, ici, nous

# Le grand nord et l'équinoxe

sommes inévitablement en concurrence. Il y a peu d'argent et de nombreux projets.

**Chantal Cadieux :** Ce qui est bien c'est de pouvoir parler de scénarisation pendant une semaine entière. Nous faisons tous face aux mêmes problèmes, que ce soit dans l'organisation de nos vies ou avec l'imprimante.

*Vous aimez tous parler écriture ?*

**Isabelle Raynauld :** Cela m'obsède depuis plus de vingt ans et je pourrais en parler pendant des heures.

**Philippe Falardeau :** Je ne suis pas scénariste, je scénarise mes films ce qui est très différent. Je serais incapable de vivre avec les erreurs de quelqu'un d'autre. Je consacre malgré tout plus de temps à la scénarisation qu'à la réalisation, que je ne pratique jamais. Il s'est écoulé six ans entre mes deux longs métrages.

**François Létourneau :** Moi quand j'écris, je suis très pudique, je n'en parle pas, sauf dans le cas des *Invincibles* puisque je co-écris cette série avec Jean-François Rivard. Aujourd'hui, je ne suis pas sûr de vouloir écrire des scénarios pour des réalisateurs qui ne soient pas aussi mes amis.

**Chantal Cadieux :** Je parle d'écriture beaucoup plus que de ce que je suis en train d'écrire. D'ailleurs, je fais très peu lire ce que j'écris.



FRANÇOIS LÉTOURNEAU

Filmographie

CHEECH (2006)

Télévision

LES INVINCIBLES I-II

coauteur avec Jean-François Rivard

**François Létourneau :** N'importe qui fait des commentaires sur les scénarios et c'est parfois n'importe quoi ! Il m'est difficile d'écrire pour faire plaisir aux autres puisque l'écriture, pour moi, est une activité complètement égocentrique. J'ai écrit la pièce *Cheech* en trois mois, le scénario en deux ans.

**Chantal Cadieux :** Dans le cas de *Elles étaient cinq*, après avoir entendu tellement de commentaires contradictoires j'ai dû demander deux mois d'écriture sans que l'on me fasse de commentaires, sans que l'on m'appelle pour me faire des recommandations, pour revenir à l'essentiel, c'est-à-dire une histoire très personnelle. En vieillissant on apprend à se faire confiance et c'est pourquoi j'ai trouvé du plaisir à soumettre mon texte à la lecture de plusieurs personnes dans le cadre de Grand nord.

**François Létourneau :** En théâtre on connaît l'excès inverse. Le texte est intouchable, on ne peut pas y changer une réplique. Cela donne parfois de bien mauvais spectacles.

**Chantal Cadieux :** Des rencontres comme Grand nord permettent de dédramatiser le rapport que l'on a aux nombreux commentaires que l'on reçoit.

*Vous y retourneriez ?*

**François Létourneau :** J'ai beaucoup aimé me trouver à Cannes ! J'ai également adoré les rencontres avec des professionnels dont j'avais vu et admiré les films. Comme j'ai pu confirmer trois ou quatre idées qui m'ont été utiles dans l'écriture du scénario alors oui, j'y retournerais.

**Philippe Falardeau :** Je retournerais à Sacacomie autant pour l'expérience humaine que pour l'expérience scénaristique. Mais il faut avoir envie de s'enfermer pendant une semaine sur le bord d'un lac avec plein de gens qu'on ne connaît pas.

**Chantal Cadieux :** Il faut avoir envie de tripper !

**Philippe Falardeau :** Pour chacun des scénaristes sélectionnés tout converge vers une plénière où une trentaine de personnes se concentrent sur le scénario que l'on a écrit. Hélas, j'ai saboté ma propre plénière en y allant d'un préambule où je disais que le film était éclectique, foisonnant et qu'une bonne histoire se raconte simplement mais que c'était impossible dans le cas de *Congorama*. J'aurais dû me taire, je m'y suis bien mal pris. La discussion en a souffert.



**Isabelle Raynauld** : Il faut de l'abandon. Il faut accepter l'isolement et la promiscuité, ce qui ne convient pas à tout le monde. D'ailleurs j'y suis allé deux années et les dynamiques étaient très différentes.

**Philippe Falardeau** : Il commence à sortir des films de Sacacomie ce qui prouve que cela dépasse les belles intentions au nom de la coopération francophone. Cela peut enfanter de vrais projets.

*Quel serait l'état d'avancement idéal d'un scénario que l'on présente à ces ateliers ?*

**Philippe Falardeau** : Le scénario qui a reçu le meilleur accueil est celui de Chantal, *Sky*, une œuvre personnelle et originale, d'une franchise incontournable qui n'avait pas encore été soumis à la lecture des producteurs et des institutions. Elle ne l'avait pas écrit pour que les autres la comprennent mais parce qu'elle en avait envie et c'est ce qu'on a reçu.

**François Létourneau** : J'ai vécu quelque chose de très différent puisque je soumettais la troisième version du scénario de *Cheech* et que j'avais déjà joué la pièce 120 fois. Quand on me disait que telle scène n'était pas drôle je savais très bien quelle était réellement la réaction du public. Le processus d'écriture avait quelque chose de schizophrénique. Je jouais la pièce le soir et le jour je l'adaptais en essayant de m'en détacher ! Entre ma participation à *éQuinoxe* et le dépôt du scénario en production, il y avait tout juste un mois. Cela me laissait peu de temps pour décanter.

**Isabelle Raynauld** : Il faut apprendre à décoder les commentaires qu'on nous fait mais aussi la façon qu'on les gens de les exprimer. Ce ne sont pas tous les auteurs qui peuvent, comme Chantal, soumettre une première version d'un scénario avec tout ce que cela comporte d'aspérités, avec tout ce que cela peut susciter de commentaires. C'est à prendre avec des pincettes. À ce titre, les Français ont l'écorce plus épaisse que nous. Ils font parfois des commentaires très durs. On ne va pas à ce genre d'atelier pour être couvert de louanges bien que ce soit ce qui est arrivé à Chantal.

**Chantal Cadieux** : On a droit à toutes sortes de commentaires et de questions. Certains vous abordent sur votre rapport à votre mère parce qu'il y a trois répliques qui concernent une mère !

**Philippe Falardeau** : Ce serait bien de rencontrer davantage de scénaristes expérimentés dans ces rencontres, pas comme experts mais du côté de ceux qui soumettent un scénario.

## ISABELLE RAYNAULD



### Filmographie

UN HOMME À L'ÎLE DE SARK,  
film documentaire (2006)

LE CERVEAU MYSTIQUE,  
film documentaire (2006)

HISTOIRES DE ZIZIS,  
film documentaire (2006)

LE MINOT D'OR,  
film documentaire (2002)

LA BALANÇOIRE (CM) (2005)

UNE BLONDE POUR ANATOLE (CM) (2000)

ROCHE, PAPIER, CISEAUX (CM) (1995)

EMPORTE-MOI,  
collaboration au scénario (1998)

LA STATION THERMALE,  
cosc. avec Dang Nhat Minh et Dang Phuong Lan,  
scénario sélectionné à l'Atelier Grand Nord (LM fiction)  
(en écriture)

THE HUM,  
écrit en anglais en collaboration avec David Pearson  
(LM fiction) (en écriture)

**François Létourneau** : Lorsque j'ai participé à *éQuinoxe* le réalisateur de *Toto le héros*, Jaco van Dormael, y présentait son scénario *La théorie du chaos*.

**Chantal Cadieux** : Si je me retrouvais avec plusieurs auteurs qui en sont à leur premier scénario, j'avoue que je serais très déçue.

**Philippe Falardeau** : Grand nord n'est pas une école de scénarisation mais une façon d'aller chercher des outils supplémentaires. N'empêche, certains se mettent à pleurer ou s'enferment dans leur chambre.

**Chantal Cadieux** : Il faut dire que certains se sont faits ramasser.

**Isabelle Raynauld** : Heureusement, en pareil cas, il se trouve toujours quelqu'un pour vous consoler... [ ]

# FORMATION CONTINUE 2006-2007

## Pour les membres de la SARTEC

À la suite du succès de la formation donnée l'an dernier et soucieuse de répondre aux besoins de ses membres, la SARTEC renouvelle l'expérience et ajoute un volet hors Montréal pour deux des ateliers offerts. Le premier atelier se veut un lieu d'expérimentation pour les scénaristes d'expérience, le second, une initiation à l'écriture interactive et le troisième, aborde la scénarisation documentaire.

Les places sont limitées. Nous vous invitons à vous inscrire sans tarder !

### « OUTILS DE SCÉNARISATION – Atelier 1 »\*

14 heures

**Durée et dates :** Un atelier de 14 heures en une fin de semaine.  
Les 17,18,19 novembre 2006  
Heures à déterminer

**Lieu :** À DÉTERMINER

**Coût :** 40 \$

**Maximum :** 12 participants

\* **Attention :** « Outils de scénarisation – Atelier 2 », la suite de cet atelier sera offert à la session d'hiver 2007 (voir contenu ci-contre).

**Contenu de l'atelier :** Cet atelier se veut un lieu d'expérimentation pour les scénaristes d'expériences. Les participants pourront se familiariser avec quatre formes de structuration d'un scénario : 1) La structure en arbre de Noël (Rossignol-Dansereau) ; 2) La structure du conte populaire (Vladimir Propp) ; 3) La structure symbolique (Joseph Campbell) ; 4) L'art du doute (Didier Anzieu). Le formateur utilisera une pédagogie fondée sur l'expérimentation en laboratoire et le recours au travail de groupes et de sous-groupes. La nature des exercices visera à permettre aux participants de vérifier l'utilité de chacun des schémas proposés et d'en faire une évaluation critique de manière à se les approprier.

**À noter :** L'atelier comprend des exercices pratiques.

**Formateur :** Fernand Dansereau entre à l'Office national du film en 1955, il y exerce tour à tour les diverses fonctions du cinéma : animateur à l'écran, scénariste, réalisateur, producteur et finalement responsable de la production française. Depuis 1968, il exerce son métier dans le secteur privé. Il a réalisé une quarantaine de films de court et long métrage. Il en a produit presque autant. Il a présidé l'Institut québécois du cinéma et l'Institut national de l'image et du son. À la télévision on lui doit l'écriture de *Le Parc des Braves*, l'adaptation des *Filles de Caleb (Émilie)*, les scénarios de la série *Shehawah* et de la série *Caserne 24*. En 2005, le gouvernement du Québec lui remettait le prix Albert Tessier pour l'ensemble de sa carrière. Il termine présentement la réalisation d'un long métrage intitulé *La Brunante*.

**Clientèle :** Atelier offert aux scénaristes de radio, télévision et cinéma membres de la SARTEC.

### « OUTILS DE SCÉNARISATION – Atelier 2 »

21 heures

**Durée et dates :** Un atelier de 21 heures en trois jours consécutifs  
Les 16,17,18 février 2007  
De 9 h à 17 h

**Lieu :** À DÉTERMINER

**Coût :** 60 \$

**Maximum :** 8 participants

**Contenu de l'atelier :** Cet atelier veut fournir aux scénaristes et aux réalisateurs un lieu d'expérimentation et leur offrir des instruments de concertation. Trop souvent, dans la pratique professionnelle, le scénario s'avère un champ de bataille où l'inspiration de l'auteur et l'interprétation créatrice du réalisateur s'affrontent au lieu de se conjuguer. Ce sera l'occasion d'un apprentissage des contraintes inhérentes au discours cinématographique et au discours télévisuel, et un travail d'exploration sur la relation du scénario et de la réalisation. Le formateur proposera des expériences de création alternant entre la création individuelle et le partage interprofessionnel. Autant pour la recherche de l'impulsion créatrice que pour l'exercice de la fonction critique nécessaire à la bonne fin d'une production audiovisuelle, le formateur proposera une large utilisation du travail en groupe et en sous-groupe. À la suite de chaque expérimentation, une discussion suivra, mettant en lumière les avantages et les limites du modèle utilisé.

**À noter :** L'atelier comprend des exercices pratiques.

**Formateur :** Fernand Dansereau entre à l'Office national du film en 1955, il y exerce tour à tour les diverses fonctions du cinéma : animateur à l'écran, scénariste, réalisateur, producteur et finalement responsable de la production française. Depuis 1968, il exerce son métier dans le secteur privé. Il a réalisé une quarantaine de films de court et long métrage. Il en a produit presque autant. Il a présidé l'Institut québécois du cinéma et l'Institut national de l'image et du son. À la télévision on lui doit l'écriture de *Le Parc des Braves*, l'adaptation des *Filles de Caleb (Émilie)*, les scénarios de la série *Shehawah* et de la série *Caserne 24*. En 2005, le gouvernement du Québec lui remettait le prix Albert Tessier pour l'ensemble de sa carrière. Il termine présentement la réalisation d'un long métrage intitulé *La Brunante*.

**Clientèle et pré-requis :** Atelier offert aux scénaristes de radio, télévision et cinéma membres de la SARTEC et aux réalisateurs qui ont préalablement suivi la formation « Des outils pour le scénario - Atelier 1 ». Il serait souhaitable de retrouver une répartition égale entre scénaristes et réalisateurs.

## VOLET MULTIRÉGIONAL

**INSCRIPTION AUX QUATRE ATELIERS :** Contacter sans tarder par courriel ou par téléphone Line Nadeau au 514 509-6046 ou [linenadeau.coordination@videotron.ca](mailto:linenadeau.coordination@videotron.ca)

### « SCÉNARISER UN DOCUMENTAIRE »\*

17 heures

**Durée et dates :** Un atelier de 17 heures en une fin de semaine.  
Le vendredi 8 décembre 2006 de 19h à 22h  
Le samedi 9 et le dimanche 10 décembre de 9 h à 17 h

**Lieu :** À DÉTERMINER

**Coût :** 60 \$

**Maximum :** 6 participants

**Contenu de l'atelier :** D'une idée de départ jusqu'à un plan de scénarisation, l'atelier propose une démarche de recherche d'un angle inédit, du point de vue d'auteur, de personnages-porteurs et secondaires, de contenus à plusieurs niveaux, d'un concept d'écriture, d'un traitement visuel, sonore et musical qui raconte « une histoire », de manière progressive et soutenue, du teaser à la séquence finale, selon une dynamique d'écriture en séquences complètes. Cet atelier propose une approche structurée de scénarisation documentaire avec des exercices de résolutions de problème et grâce à des outils pratiques. Cette méthodologie éprouvée s'inscrit dans les normes et les délais qu'exige la production télévisée ou radiophonique actuelle, autant pour un documentaire à gros budget qu'un travail pour des chaînes spécialisées, tout en misant sur la signature d'auteur et les choix éditoriaux personnels. Est-ce possible ? Oui.

**À noter :** L'atelier comprend des exercices pratiques et exige du candidat une participation active aux discussions. Un projet personnel proposé par chacun des participants est au cœur de la réussite de l'atelier.

**Formatrice :** Nicole Gravel est cinéaste, scénariste, conceptrice, productrice au contenu (œuvres uniques, séries documentaires et magazines d'information), analyste et conseillère en scénarisation et en conception, formatrice depuis 1993 en Scénarisation documentaire, Recherche et entrevues, Conception de séries documentaires. Elle s'est méritée de nombreux prix et mentions pour son travail de scénarisation, de recherche, de conception et pour l'excellence cinématographique de ses réalisations.

**Clientèle et pré-requis :** Atelier offert aux auteurs de radio, télévision et cinéma priorité aux membres de la SARTEC et aux participants des régions. Le scénariste qui veut participer à l'atelier doit déjà avoir effectué sa recherche sur le sujet qu'il veut traiter en documentaire et soumettre sa candidature en vue d'une sélection.

**Documents à fournir pour la sélection des participants :** Une lettre de motivation accompagnée de questions ou problèmes auxquels vous aimeriez trouver réponse, un synopsis de votre projet documentaire, les éléments de la recherche accomplie à ce jour (essentielle à la réussite de l'atelier), votre curriculum vitae. Faire parvenir vos documents avant le 31 octobre 2006 à l'adresse suivante : Line Nadeau, 8482, rue St-Urbain, Montréal, Québec, H2P 2P1

### « INITIATION À L'ÉCRITURE INTERACTIVE »\*

14 heures

**Durée et dates :** Un atelier de 14 heures  
en une fin de semaine  
Les 2 et 3 décembre 2006  
De 9h à 17h

**Lieu :** Dans les locaux de l'INIS, Montréal

**Coût :** 60 \$

**Maximum :** 12 participants

**Contenu de l'atelier :** Cet atelier présente l'écriture interactive, ses différences avec l'écriture pour la télé ou pour le cinéma. L'écriture interactive nécessite la création d'un scénario interactif et est utilisée dans les sites Internet, les DVD, les téléphones cellulaires, etc. Plusieurs domaines de l'écriture interactive sont en développement : les domaines de l'éducation et de la formation en ligne, du ludo-éducatif, de la muséologie, de la vulgarisation scientifique, de la recherche et de l'information, du corporatif et d'autres encore. L'atelier présentera le contexte de cette forme d'écriture, les plateformes où on la retrouve, les produits, son potentiel, les marchés, les intervenants, etc.

**À noter :** L'atelier comprend des exercices pratiques.

**Formateur :** Marc Roberge est diplômé en scénarisation de l'INIS depuis 1999. Il a scénarisé plusieurs courts métrages, des téléseries et des documentaires. Il a également écrit des scénarios interactifs pour le site de vulgarisation scientifique *La mission, une grande aventure scientifique !* produit par l'ONF. Il a enseigné la scénarisation interactive au collège Gérald-Godin et à l'INIS et comme formateur pour des ateliers de la SARTEC.

**Clientèle et pré-requis :** Atelier ouvert aux auteurs qui utilisent de façon courante l'ordinateur et l'Internet. La priorité sera donnée aux membres de la SARTEC et aux participants en région.

\* ATTENTION : Pour ces ateliers, les participants résidant à plus de 50 Km de Montréal peuvent avoir droit à un remboursement de frais de déplacement et de séjour, sur entente préalable. Contactez-nous pour plus d'information.

Ces ateliers de formation continue sont rendus possibles grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec et du Conseil québécois des ressources humaines en culture.

C O N C O U R S

# LE COURT EN WEB – LE CINÉMA QUÉBÉCOIS, VERSION COURT

**I**magination, audace, originalité... De nombreux courts métrages provenant de partout au Québec ont été soumis au concours *Le court en Web / Cinéma québécois*, version court. Le jury, composé du cinéaste Louis Bélanger, du critique André Lavoie et de la directrice générale de l'Association des propriétaires de cinémas, Lise Dandurand, a sélectionné les 30 films qui prendront part à la compétition en ligne du 13 octobre au 21 décembre. *Le court en Web / Cinéma québécois*, version court est organisé par *Silence, on court!*, une initiative web de l'ONE, et Telus/Globe-Trotter, en collaboration avec Super Écran, Technicolor et le Musée de la civilisation.

Le concours s'adressait à tout jeune cinéaste intéressé par la production de courts métrages quelle que soit son expérience, en lien avec les expositions *L'Aventure Cinéma (V.O. québécoise)* et le *Studio Cinéma*, présentées au Musée de la civilisation à Québec. Les réalisateurs devaient soumettre un court métrage d'une durée de moins de dix minutes faisant référence au cinéma québécois ou rendant hommage à l'un de ses cinéastes.

Des films comme *Mon oncle Antoine*, *Wow* (Claude Jutra), *Requiem pour un beau sans-cœur*, *Le nèg'* (Robert Morin), *Le marais* (Kim Nguyen), *Mais où êtes-vous donc ?* (Gilles Groulx), *La vie heureuse de Léopold Z*, *La vraie nature de Bernadette*, *Red*, *Les Mâles* (Gilles Carle), *Les raquetteurs* (Gilles Groulx et Michel Brault), *Gina et Jésus de Montréal* (Denys Arcand), *La face cachée de la lune* (Robert Lepage), *Un crabe dans la tête* (André Turpin), *Post mortem* (Louis Bélanger) *Léolo* (Jean-Claude Lauzon), *Elvis Gratton* (Pierre Falardeau), *L'audition* (Luc

Picard), *La comtesse de Bâton-Rouge* (André Forcier), *Québec/Montréal* (Ricardo Trogi)... ont fortement inspiré les jeunes cinéastes. Ils ont concocté de véritables petits bijoux qui se traduisent dans des courts métrages (tous genres confondus) aux titres évocateurs : *Wow de 1 à 10*, *Requiem pour un beau parleur*, *L'enfant du marais*, *Bande de câlisses*, *Le crépuscule des damnés*, *Comme neige au sommeil*, *Gino*, *Richard de Ville-Marie*, *Blanc foncé*, *Oleol*, *Elvis Gratton : le king des ondes*, *Hommage à L'audition*, *La comtesse aux pixels rouges*, *La visagiste*... pour n'en nommer que quelques-uns.

## DES PRIX À GAGNER

À l'issue de la compétition, le grand gagnant du concours remportera une caméra HD mini-DV, d'une valeur 7 000\$, offerte par Telus. Le jury attribuera deux autres prix importants : un prix de la qualité technique, d'une valeur de 2 500\$ offert par Technicolor, et un prix de la qualité artistique, d'une valeur de 2 500\$, offert par l'ONE. Le vote du public (au [www.silenceoncourt.tv](http://www.silenceoncourt.tv) et au [www.globetrotter.net](http://www.globetrotter.net)) déterminera les gagnants de deux bourses de 2 500\$ chacune, offertes par Super Écran. Le nom des gagnants sera dévoilé au début de janvier.

## RENSEIGNEMENTS

### RENSEIGNEMENTS

**Serge Poulin**, relations de presse,  
Musée de la civilisation  
Téléphone : (418) 528-2072  
Courriel : [spoulin@mcq.org](mailto:spoulin@mcq.org)

# PÉRIODE D'INSCRIPTION

## ■ 25<sup>es</sup> Rendez-vous du cinéma québécois du 15 au 25 février 2007

Le formulaire d'inscription et les règlements sont disponibles à l'adresse suivante :  
[www.rvcq.com/fest.f/2007/index.html](http://www.rvcq.com/fest.f/2007/index.html)

Date limite : le 20 octobre 2006  
[info@rvcq.com](mailto:info@rvcq.com) / [www.rvcq.com](http://www.rvcq.com) / tél. : 514 526-9635

## ■ 8<sup>e</sup> Festival de cinéma des 3 Amériques Québec, du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2007

Le formulaire d'inscription et les règlements sont disponibles à l'adresse suivante :  
[www.fc3a.com/inscrire.html](http://www.fc3a.com/inscrire.html)

Date limite : le 1<sup>er</sup> décembre 2006  
[festival@fc3a.com](mailto:festival@fc3a.com) / [www.fc3a.com](http://www.fc3a.com) / tél. : 418 647-1234

## ■ Festival international du film de Rotterdam 24 janvier au 4 février 2007

Le Festival accepte actuellement les inscriptions pour sa prochaine édition. Téléfilm Canada accepte les soumissions des longs métrages de fiction (60 minutes et plus) au nom du Festival.

Date limite d'inscription avec Téléfilm Canada est le 15 octobre.

Directement auprès du festival,  
Date limite d'inscription directement auprès du festival : Documentaires et les courts métrages est le 1<sup>er</sup> octobre. Longs métrages de fiction est le 1<sup>er</sup> novembre.

Règlements et formulaires d'inscription en ligne :  
[http://www.filmfestivalrotterdam.com/eng/professionals/film\\_entry\\_transport\\_screenings/regulations\\_iffr\\_2007.aspx](http://www.filmfestivalrotterdam.com/eng/professionals/film_entry_transport_screenings/regulations_iffr_2007.aspx)

## FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA (FNC)

35<sup>e</sup> édition, du 18 au 28 octobre 2006

### Badge professionnel 75 \$ + catalogue

La badge professionnel est offert aux professionnels de l'industrie (scénaristes, réalisateurs, producteurs), le badge professionnel permet d'obtenir deux billets pour le prix d'un, donne accès aux fêtes d'ouverture du Festival ainsi qu'au salon des professionnels, où sera diffusée une programmation exclusive d'œuvres québécoises et canadiennes.

[www.nouveaucinema.ca](http://www.nouveaucinema.ca) / [info@nouveaucinema.ca](mailto:info@nouveaucinema.ca)  
tél. : 514 282-0004

invitation \_ invitation \_ invitation \_ invitation \_ invitation

La SODEC, en collaboration avec le FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA et la SARTEC, vous invite à la lecture publique des scénarios des finalistes du concours

# COURS ÉCRIRE TON COURT

animée par Pierre Blais,  
lecture dirigée par Louis Champagne  
au musée Juste Pour Rire, 2111, boulevard St-Laurent,  
le 21 octobre 2006 à 13 h.  
Entrée libre.

La lecture de scénarios sera suivie d'un 5 à 7 par CHRISTAL FILMS pour la remise des prix suivants :

- **Grand prix**  
Un investissement à la production de 55 000 \$ de la SODEC + une licence de diffusion de TÉLÉ-QUÉBÉC + de la pellicule KODAK pour valeur de 2 000 \$ + le Prix de l'écriture cinématographique de 5 000 \$ du CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC.
- **Mention spéciale SARTEC 1000 \$**  
Pour le meilleur scénario de langue française
- **CBC/WGC Prize for the Best English Script de 1000 \$**
- **Prix coup de cœur TÉLÉ-QUÉBÉC de 1000 \$ décerné par le public**

Les finalistes sont...

Les scénaristes et projets retenus par le comité de présélection, composé de Michelle Allen (SARTEC), de Victor Harrouch (Télé-Québec) et de Simon Lavoie (cinéaste), sont :

- **Erin Laing** — *Birthday Girl*, sera jumelée avec Jacob Potashnik
- **Daniel Canty** — *Cinéma des aveugles*, sera jumelé avec Geneviève Lefebvre
- **Jimmy Larouche** — *La foire aux vieux*, sera jumelé avec Laura Turek
- **Sébastien Gauthier** — *Le goût de la lecture*, sera jumelée avec Isabelle Hébert
- **Marc-André Girard** — *Karachnikov*, sera jumelé avec Jacques Marcotte
- **Mireille Paris** — *Prière de ne pas prier*, sera jumelé avec Sébastien Rose
- **Thomas Fennario** — *Washed in Blue, Stained in Red*, sera jumelée avec Federico Hidalgo

# VOTRE argent traîne-t-il dans NOS fonds de tiroir ?

1 462 \$ ou 3 212 \$ voire 6 542 \$ voici quelques-uns des montants qui dorment dans le compte de la SARTEC, alors qu'ils pourraient rapporter des intérêts aux membres concernés.

Nos ententes collectives prévoient le versement par les producteurs de contributions à la Caisse de sécurité de la SARTEC, lesquelles servent à alimenter vos REÉR. Tout ce qu'un membre doit faire pour y avoir accès, c'est ouvrir un compte à la Fiducie Desjardins. Sans cette simple démarche, nous ne pouvons pas y déposer votre argent, la Fiducie étant tenue en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et de services financiers* d'établir au préalable votre profil financier.

Bon nombre de nouveaux membres, mais aussi certains anciens, ont négligé de s'inscrire. Des dizaines de milliers de dollars stagnent dans nos tiroirs plutôt que de faire des petits pour votre retraite éventuelle.

Tout cela (envoi de formulaires, appels, rappels, etc.) donne du travail en trop à notre personnel, mais des intérêts en moins aux membres concernés.

**Si vous n'avez pas encore ouvert votre compte à la Fiducie Desjardins, veuillez communiquer avec Diane Archambault à la SARTEC au (514) 526-9196.**

## Négos APFTQ, des idées ?

L'entente collective APFTQ-SARTEC (section cinéma) vient à échéance au 31 décembre 2006 et nous préparons notre prochaine négociation.

Votre point de vue, vos commentaires et vos suggestions sont importants. Communiquer vos avis à Valérie Dandurand au (514) 526-9196 ou par courriel : [vdandurand@sartec.qc.ca](mailto:vdandurand@sartec.qc.ca)

## Projets acceptés

### TÉLÉFILM CANADA

**Fonds du long métrage du Canada**  
Année 2006-2007 –

**Programme d'aide à l'écriture  
de scénarios**

Du synopsis au scène-à-scène

- Mario Bolduc
- Jean Châteauevert
- Isabelle Hébert
- Gilles Noël
- Johanne Prigent
- Sébastien Rose
- Antoine Saito
- Pascal Sanchez
- Jacques Thivierge
- Ziad Touma et Stéphane Dompierre

**Du scène-à-scène à la première  
version dialoguée**

- Matt Holland et Richard Lachance, *Le biographe*
- Babek Aliassa, *Boucherie Halal*
- Lucie Godbout, *Le chemin de la Reine*
- Michael Vincent Moore, Dave Peuvion et Pierre Billon, *La croisade des Sarazin*
- Louis-Alexandre Martin et Danièle Desrosiers, *Le sublime courage des vaincus*
- Micheline Lanctôt, *Suzie*

**Programme d'aide aux longs  
métrages indépendants à petit  
budget**

- *Capitalisme sentimental*, écrit par Lucie Fluet et Olivier Asselin (réal.)
- *Lost Song*, écrit et réalisé par Rodrigue Jean
- *Sophie*, écrit par Alexandre Laferrière et Maxime Giroux (réal.)

(source TÉLÉFILM)

### SODEC

**Aide à la scénarisation**

**Volet 1 – scénaristes et scénaristes-  
réalisateurs – investissement**  
du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 31 mars 2006

- Jacques E. Bouchard
- Rodrigue Jean
- Lucie Lachapelle
- Kim Nguyen
- Carole Poliquin

**Aide aux jeunes créateurs**

**Aide à la scénarisation –  
investissement**

du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 31 mars 2006

- Geneviève Albert
- Gabriel Ancil
- Paul Antaya
- Vanessa-Tatjana Beerli
- Karen Cho (Imagination works)
- Martin Desgagné
- Les Films du tricycle
- François Fournier
- Martin Gardner
- Chloé Germain-Thérien
- James Hoffman
- Antoinette Karuna
- Erin Laing
- Michel Lam
- Mylène Lauzon
- Faisal Lutchmedial
- Radmila Manevskaia
- Korbett Matthews
- Jean-François Nadeau
- Rafaël Ouellet
- Productions Information inc.
- Productions Kinesis inc.
- Geneviève Qessy
- Qui vivra verra Films inc.
- Sandra Rodriguez
- Anna Sikorski
- Dominic Étienne Simard
- Geneviève Simard
- Aurielle Tchetchenigbo

[www.jeunescreateurs.qc.ca](http://www.jeunescreateurs.qc.ca)

[info\\_jeunescreateurs@sodec.gouv.qc.ca](mailto:info_jeunescreateurs@sodec.gouv.qc.ca)

(source SODEC)

### SCÉNARIO AU LONG COURT PRÉSENTE

10<sup>e</sup> Festival international des Scénaristes  
4<sup>e</sup> Rencontre européenne de l'écriture pour l'image  
à Bourges du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2007

# APPEL DE CANDIDATURES

Ohé ! Ohé ! Auteurs et Scénaristes européens et francophones. Vous cherchez un petit coin de lumière. Le regard d'un producteur, d'un scénariste ou d'un auteur/réalisateur confirmé sur votre projet de scénario.

#### ■ Le Forum européen des auteurs de fiction

Réservé aux auteurs sans producteur ayant écrit au moins un projet documentaire de création en langue française.

Date limite de dépôt des candidatures : le 15 novembre 2006

#### ■ Le Forum européen des auteurs de documentaire

Réservé aux auteurs sans producteur ayant écrit au moins un scénario en langue française de long métrage cinéma sous forme de continuité dialoguée.

Date limite de dépôt des candidatures : le 1<sup>er</sup> décembre 2006

Votre plume frémit ! Vous cherchez à vous confronter à votre imaginaire !

#### ■ Le Marathon d'écriture du court métrage

Vous donne 48 heures pour écrire un scénario d'une dizaine de pages avec l'aide de professionnels.

Date limite de dépôt des candidatures : le 15 novembre 2006

Attention prêt, inscrivez-vous !!!

#### ■ NOUVEAU! Le Marathon des bibles de série TV

Réservé aux auteurs sans producteur. La bible ou le concept de série proposé doit être d'un format au moins égal à 52 minutes, à l'exclusion des miniséries.

Master class de trois jours dirigé par Frédéric Krivine, créateur de la série PJ

Repartez avec un diagnostic précis sur votre projet, une rénovation complète du document (au plan de la dramaturgie, de la présentation formelle, des attentes des chaînes)

Date limite de dépôt des candidatures : le 15 décembre 2006

Bulletins d'inscription disponibles sur le site Internet : [www.scenarioaulongcourt.com](http://www.scenarioaulongcourt.com)  
Scénario au long court : tél. : 01 44 84 38 11 / @ : [info@scenarioaulongcourt.com](mailto:info@scenarioaulongcourt.com)

#### 35<sup>e</sup> FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA

du 18 au 28 octobre 2006

[www.nouveaucinema.ca](http://www.nouveaucinema.ca)

#### POST-INPUT 2006

du 26 au 28 octobre 2006

À la Maison de Radio-Canada

Renseignements : Christiane Dalpé

Tél. : 514 597.4384

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 14 octobre 2006

[www.radio-canada.ca/post-input2006](http://www.radio-canada.ca/post-input2006)

3<sup>e</sup> Sommet international du jeu à Montréal  
(SIJM)

8-9 novembre 2006

Palais des congrès de Montréal

Pour plus d'information

[info@sommetjeumontreal.com](mailto:info@sommetjeumontreal.com) / [www.sommetjeumontreal.com](http://www.sommetjeumontreal.com)

#### MÉDIA-JEUNES

Alliance pour l'enfance et la télévision (AET)

le 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2006

Information : Sonia Provençal

tél. : (514) 597-6809

[info@act-aet.tv](mailto:info@act-aet.tv) / [www.act-aet.tv](http://www.act-aet.tv)

#### RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

MONTRÉAL

du 15 au 25 février 2007

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION D'UN FILM :

20 octobre 2006

[www.rvcq.com](http://www.rvcq.com)

#### RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL

Du 9 au 19 novembre 2006

[info@ridm.qc.ca](mailto:info@ridm.qc.ca)

[www.ridm.qc.ca](http://www.ridm.qc.ca)

[www.ridm.qc.ca](http://www.ridm.qc.ca)

#### HOT DOCS

du 19 au 29 avril 2007

Toronto

Le forum documentaire de Toronto :

les 25 et 26 avril 2007

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN PROJET :

jeudi le 1<sup>er</sup> février 2007

DATE LIMITE POUR LES SIÈGES

D'OBSERVATEURS :

jeudi le 15 mars 2007

[www.hotdocs.ca](http://www.hotdocs.ca)

## C R T C

# Examen de certains aspects du cadre réglementaire de la télévision généraliste

En réponse à l'avis d'audience publique en radiodiffusion du CRTC 2006-5, du 12 juin 2006, Examen de certains aspects du cadre réglementaire de la télévision en direct, la SARTEC et l'UDA ont déposé un mémoire conjoint au CRTC, le 27 septembre dernier, et ont demandé à comparaître à l'audience publique du Conseil qui débutera le 27 novembre prochain pour détailler davantage les propos de leur mémoire.

Rappelons que la Politique télévisuelle établie en 1999 par le CRTC avait été perçue par maintes associations tant canadiennes que québécoises comme ayant un impact négatif sur les dramatiques. Le présent mémoire s'inscrit donc dans le cadre de la révision de certains aspects de cette politique entreprise par le CRTC. Il dresse un portrait général de la télévision généraliste et notamment, répond aux questions posées par le Conseil dans son avis d'audience publique. Nous reproduisons intégralement dans ces pages le sommaire de ce mémoire conjoint. La version intégrale est disponible dans notre site Internet à l'adresse suivante : [www.sartec.qc.ca](http://www.sartec.qc.ca).



## SOMMAIRE

- 1** L'UDA et la SARTEC tiennent d'abord à rappeler que l'usage des radiofréquences canadiennes constitue non pas un droit mais un privilège et que les titulaires détiennent leurs licences en contrepartie d'obligations envers le public. De plus, la Loi sur la radiodiffusion stipule que toutes les entreprises de radiodiffusion sont tenues de faire appel au maximum aux ressources créatrices canadiennes pour la création et la présentation de leur programmation.
- 2** Sur le plan commercial, les services généralistes francophones du secteur privé continuent à accroître leurs revenus et à tirer profit de leur usage des ondes publiques. L'avènement des services spécialisés a accru l'offre télévisuelle et entraîné un accroissement de la production dans toutes les catégories d'émissions, particulièrement les documentaires. Mais les services spécialisés qui diffusent les émissions prioritaires diffusent très majoritairement des reprises et des émissions doublées de l'anglais. C'est la télévision généraliste qui, en grande majorité, déclenche le financement des émissions prioritaires originales.



- 3** Quant aux dramatiques canadiennes originales, les téléspectateurs francophones les regardent de moins en moins et ce déclin incite les services généralistes qui les diffusent (Radio-Canada, TVA, Télé-Québec et, à l'occasion, TQS) à en réduire le volume et le financement qu'ils y allouent. Il est donc primordial que le CRTC formule un nouveau cadre réglementaire pour la télévision qui favorisera davantage l'essor de la dramatique francophone, et que les gouvernements et les télédiffuseurs les financent davantage.
- 4** Certes, le secteur francophone a tiré profit des bénéfices tangibles découlant des récents changements de propriété, mais l'impact a été beaucoup moindre que dans le secteur anglophone. Les dépenses sur les émissions prioritaires canadiennes dans le secteur francophone ont besoin d'un financement accru et prévisible – ce que ne peuvent offrir les avantages tangibles liés aux changements de propriété. Seuls des licences de diffusion plus élevées, un nouveau financement gouvernemental, et des exigences précises du CRTC pourront assurer la pérennité.
- 5** L'environnement des télédiffuseurs francophones possède ses propres caractéristiques qui diffèrent de l'environnement anglophone. Les télédiffuseurs francophones sont capables de générer des bénéfices nets avec leurs émissions canadiennes prioritaires, les dramatiques incluses, ce qui est beaucoup plus difficile pour les télédiffuseurs anglophones. Il n'en reste pas moins que les émissions francophones ont leurs propres problèmes qui exigent une solution taillée sur mesure.
- 6** En élargissant le nombre de catégories d'émissions canadiennes considérées comme « prioritaires », la politique télévisuelle de 1999 du CRTC a permis aux services généralistes de réduire le nombre de dramatiques et de variétés diffusées en faveur des émissions « prioritaires » moins coûteuses et les télé-réalités. La politique de télévision de 1999 aurait pu stopper ou renverser ce déclin mais, malheureusement, elle n'a fait que renforcer la tendance en élargissant la définition des émissions « prioritaires » à plusieurs catégories discutables et en excluant les émissions pour enfants.
- 7** Dans ce contexte, en ce qui concerne les émissions « prioritaires », l'UDA et la SARTEC considèrent que le CRTC doit :
- (i) Exiger un traitement équitable de l'ensemble des grands groupes, dont TQS, au niveau de 8 heures d'émissions prioritaires originales par semaine;
  - (ii) Requérir un minimum de 5 heures de dramatiques originales par semaine de toutes les chaînes généralistes francophones par condition de licence; et
  - (iii) Imposer des conditions particulières en regard des émissions prioritaires originales en langue française aux services spécialisés au cas par cas;
- 9** Le Conseil pourrait envisager la possibilité d'autoriser un tarif d'abonnement pour la distribution par les entreprises de distribution de tous les signaux de télévision en direct pourvu que certaines conditions soient remplies, qui sont les suivantes :
- (i) Que le Conseil exige un traitement équitable de l'ensemble des grands groupes titulaires de services en direct, dont TQS, au niveau de 10 heures d'émissions prioritaires originales par semaine par service; et
  - (ii) Que le Conseil exige un minimum de 8 heures de dramatiques originales par semaine de toutes les chaînes généralistes francophones par condition de licence.
- 9** Dans son avis d'audience publique 2006-5, le CRTC pose la question des conséquences de cesser toute diffusion en direct. L'UDA et la SARTEC considèrent que la télévision généraliste doit rester accessible à tous. Ceci dit, il n'est pas nécessaire que la diffusion numérique soit en direct pour être accessible à tous. Au Royaume-Uni, par exemple, la télévision par satellite sans frais est disponible pour tous les foyers.
- 10** Les créateurs et artistes sont au cœur de notre secteur audiovisuel et définissent le caractère national des œuvres. Ils sont les premiers titulaires du droit d'auteur et doivent être associés à la vie économique des œuvres d'une façon équitable. Pour y arriver, le cadre politique, juridique et réglementaire doit également assurer la pleine participation des créateurs et artistes à la production des œuvres canadiennes. Que les œuvres soient originales ou des reprises, leur utilisation sur les multiples plateformes doit tenir compte d'une rémunération équitable de tous les ayants droit. ¶

C R T C

# Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-72

## Observations sur le milieu

La gouverneure en conseil a récemment demandé par décret au Conseil de produire un rapport factuel sur le milieu où le système canadien de radiodiffusion est appelé à évoluer et, afin d'être en mesure de répondre à cette demande, le CRTC a, quant à lui, invité le public à lui soumettre des mémoires.

La SARTEC et l'UDA ont récemment rédigé un mémoire conjoint pour répondre à chacune des questions posées dans le décret de la gouverneure en conseil C.P. 2006-19 du 8 juin 2006.

S A R T E C

UDA

La gouverneure en conseil note dans le décret que l'évolution des technologies audiovisuelles change de manière importante la façon dont les Canadiens communiquent entre eux, s'expriment et interagissent avec les différents médias, ce qui a donné lieu à l'apparition d'un nouveau milieu où évoluent les communications et les médias. La gouverneure en conseil est d'avis que le système canadien de radiodiffusion, lequel utilise différentes technologies audiovisuelles, doit demeurer d'actualité dans le milieu numérique mondial et que le Canada devrait continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et l'utilisation de technologies de communication de calibre mondial, tout en favorisant les choix culturels des Canadiens et en élargissant l'accès du public à une gamme d'informations et d'émissions locales, régionales, nationales et internationales. La gouverneure en conseil demande donc au Conseil de produire un rapport factuel sur le milieu où le système canadien de radiodiffusion est appelé à évoluer.

La SARTEC et l'UDA notent, entre autres, que :

- le rayonnement du standard numérique favorise l'interconnectivité et la convergence de multiples instruments de communication, encourage la convergence et la concentration de la propriété dans le domaine des médias, entraîne la création de multiples nouveaux canaux et plateformes, et crée la fragmentation des auditoires.
- les canadiens sont de grands utilisateurs des technologies audiovisuelles, particulièrement de nouvelles technologies telle Internet.
- La réduction de la demande pour les dramatiques canadiennes originales incite les services généralistes qui les diffusent à en réduire le volume.

La SARTEC et l'UDA sont d'avis qu'il est essentiel que le cadre politique, juridique et réglementaire suive l'évolution des nouvelles technologies, afin d'assurer la pleine participation des créateurs à la production de contenu canadien dans les catégories de programmation sous-représentées. En sommes, l'objectif ultime est de se doter d'un modèle économique approprié pour les créateurs et les artistes qui œuvrent dans un petit marché francophone, qui assure, d'une façon équitable, leur association à la vie économique des œuvres.

Bref, ce mémoire nous a permis de tirer cinq conclusions sur le milieu où le système canadien de radiodiffusion est appelé à évoluer :

- La télévision généraliste demeure le principal déclencheur de contenu canadien dans les catégories « prioritaires » d'émissions. Certes, l'avènement des services spécialisés réglementés a accru l'offre télévisuelle et entraîné un accroissement de la production dans toutes les catégories, dont les documentaires. Mais, c'est la télévision généraliste qui, en grande majorité, déclenche le financement, par exemple, des dramatiques originales canadiennes auprès des institutions financières et cette situation continuera dans un avenir prévisible.

- Plusieurs nouveaux services, particulièrement les services non réglementés font peu de place à la production originale. Les mêmes œuvres sont alors exploitées sur de multiples plateformes, privilégiant le recyclage d'émissions plutôt que la production originale. Il faudrait assurer une présence accrue du contenu canadien original dans les divers médias audiovisuels.
- Malheureusement, les éléments du système réglementés et non réglementés ne sont pas traités de façon égale. Pour assurer la pérennité du contenu tant sur les anciens services que sur les nouvelles plateformes, il est primordial que le gouvernement canadien trouve une façon de mettre à contribution les éléments du système de radiodiffusion, tels l'Internet et les services de télédiffusion mobile en direct, qui sont présentement exemptés de la réglementation.
- Face à une offre de contenu de plus en plus grande et accessible, il faut assurer une présence francophone signifiante sur les multiples plateformes. Le cadre réglementaire et financier doit non seulement préserver les moyens et capacités du marché télévisuel francophone, mais faire en sorte que la culture francophone soit présente dans les nouveaux médias.
- Les créateurs et artistes sont à la base de notre secteur audiovisuel et servent à définir le caractère national des œuvres. Ils doivent être associés à la vie économique des œuvres d'une façon équitable. Pour y arriver, le cadre politique, juridique et réglementaire doit également assurer la pleine participation des créateurs et artistes à la production des œuvres canadiennes. Que les œuvres soient originales ou des reprises, leur utilisation sur les multiples plateformes doit tenir compte de la rémunération de tous les ayants droits.

Nous vous invitons à lire La version intégrale du mémoire dans notre site Internet à l'adresse suivante : [www.sartec.qc.ca](http://www.sartec.qc.ca). ■

# AVEC QUI SIGNER UN CONTRAT SARTEC

Les auteurs doivent signer des contrats sous juridiction SARTEC avec nombre de producteurs privés ou publics. Voici une liste à jour des producteurs couverts par une entente SARTEC.

## Les producteurs publics et les producteurs liés à un diffuseur

Ces producteurs sont signataires d'ententes collectives distinctes avec la SARTEC.

RADIO-CANADA  
TÉLÉ-QUÉBEC  
GROUPE TVA INC. (JPL ET JPL II)  
OFFICE NATIONAL DU FILM  
PRODUCTIONS CARREFOUR INC.  
TVOntario  
TV5  
TQS-Point final

## Les producteurs indépendants

Deux ententes collectives sont en vigueur entre la SARTEC et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) : l'une en télévision, l'autre en cinéma. Les producteurs indépendants se répartissent en trois catégories.

## Les producteurs membres de l'APFTQ

Toute filiale détenue à 100 % des actions votantes du capital-action par une entité corporative qui est membre régulier ou membre stagiaire de l'APFTQ est automatiquement considérée membre de l'APFTQ aux fins de l'application des ententes collectives signées par l'APFTQ. Ces producteurs sont couverts par les ententes collectives en télévision et en cinéma.

## Les producteurs ex-membres de l'APFTQ

En vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste*, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ lors de la signature d'une entente collective y demeurent assujettis même s'ils ont quitté les rangs de cette association. En télévision, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ en mars 2001 sont donc encore concernés par l'entente collective. En cinéma, les producteurs, membres de l'APFTQ en mars 2003 sont liés, même s'ils quittent l'APFTQ par la suite.

Mais quelle que soit la situation de votre producteur, particulièrement s'il n'est pas couvert par une entente collective, n'hésitez pas à appeler la SARTEC avant d'apposer votre signature au bas d'un contrat.

## Producteurs de l'APFTQ

ACPAV  
ADJACENT 2 ENTERTAINMENT INC.  
AETIOS PRODUCTIONS INC.  
ALTAU TUTTI FRUTTI INC.  
AMÉRIMAGE -SPECTRA  
AMÉRIQUE FILM INC.  
APARTMENT 11 PRODUCTIONS  
ARGUS FILMS INC.  
AVANTI CINÉ-VIDÉO  
B612 COMMUNICATIONS  
BALIVERNA FILMS INC.  
BBR INC. (PRODUCTIONS) (Équipe Spectra)  
BLUE STORM TÉLÉ INC.  
BORÉAL FILMS INC. (LES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES)  
B.U.B.L.E.S. TÉLÉVISION  
CARPE DIEM FILM & TV INC.  
CASABLANCA INC. (LES PRODUCTIONS)  
CHAMELIN INC.  
CHASSE GALERIE (LES PRODUCTIONS)  
CHRISTAL FILMS PRODUCTIONS INC.  
CINÉ-GROUPE  
CINÉLANDE ET ASSOCIÉS INC.  
CINÉMAGINAIRE INC.  
CINÉ QUA NON MÉDIA  
CINÉ QUA NON FILMS INTERNATIONAL INC.  
CINÉ TÉLÉ ACTION  
CIRRUS COMMUNICATIONS INC.  
CITÉ-AMÉRIQUE  
CLAP TV (Cité productions)  
COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX PLUS  
CONSTELLATIONS 2001 INC.  
COOP VIDÉO MONTRÉAL (PRODUCTIONS 23)  
DIVERTISSEMENT COOKIE JAR INC. (CINAR)  
DIVERTISSEMENT SUBSEQUENCE INC.  
DUO PRODUCTIONS INC.  
ECP INC. (GROUPE)  
EGM LTÉE (LES PRODUCTIONS)  
ENCORE TÉLÉVISION  
ÉQUINOXE INC. (LES PRODUCTIONS)  
ÉRÉZI (PRODUCTIONS)  
EURÉKA! PRODUCTIONS INC.  
FABRIQUE D'IMAGES LTÉE (LA)  
FACTEUR 7  
FAIR PLAY (GROUPE)  
FÊTE INC. (LES PRODUCTIONS LA)  
FILMS DE L'ISLE INC.  
FILMS SPUTNIK (LES)  
FILMS TRAFFIK INTERNATIONAL INC.  
FORUM FILMS INC.  
FVR MÉDIA INC.  
GALAFILM INC. (A. GELBART QUÉBEC INC.)  
GFP INC. (LES PRODUCTIONS)  
GLACIALIS INC. (PRODUCTION)  
GO FILMS INC.  
GRAND NORD QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS)  
GUILLEDOU INC. (LES PRODUCTIONS)

HYPERZOOM INC. (PRODUCTIONS)  
I CINÉMA TÉLÉVISION INC.  
ICOTOP INC. (GROUPE)  
IDÉACOM INTERNATIONAL  
IMPEX INC. (LES PRODUCTIONS)  
INCENDO (PRODUCTIONS)  
(JB MÉDIA / 3868265 CANADA INC.)  
INFORM-ACTION FILMS INC.  
JET FILMS INC.  
JEU D'OMBRES INC. (PRODUCTIONS)  
JUSTE POUR RIRE INC. (GROUPE TV)  
LÉA PASCAL INC. (PRODUCTIONS)  
LOCOMOTION INC. (GROUPE)  
MACUMBA INTERNATIONAL INC.  
MAG 2 (LES PRODUCTIONS)  
(PRODUCTIONS LUCITÉ INC.)  
MATCH TV INC.  
MAX FILMS INC.  
MÉDIA PRINCIPIA INC.  
MÉGAFUN INC. (LES PRODUCTIONS)  
MELENNY PRODUCTIONS INC.  
MICRO\_SCOPE INC.  
MUSE (LES ENTERPRISES DIVERTISSEMENT)  
NOIR SUR BLANC LTÉE (LES PRODUCTIONS)  
NOVA MÉDIA INC. (PRODUCTIONS)  
NOVEM PRODUCTION INC.  
OCTANT VISION INC.  
ORBI-XXI PRODUCTIONS INC.  
OSTAR (LES PRODUCTIONS)  
PARK EX INC. (PRODUCTIONS)  
PIXCOM INC. (PRODUCTIONS)  
PLANÈTE BLEUE COMMUNICATION INC.  
POINT DE MIRE INC. (LES PRODUCTIONS)  
PRAM QUÉBEC INC.  
PRESSE TÉLÉ (LA)  
PRODUCTION PRÉSENCE INC.  
PRODUCTIONS 10<sup>e</sup> ave (LES)  
PRODUCTIONS J INC.  
REMSTAR (PRODUCTIONS)  
ROCH BRUNETTE INC. (PRODUCTIONS)  
ROSE FILMS INC.  
SCÉNO VISION INC.  
SCREEN PEOPLE INC.  
SHOOTFILMS INC. (LES PRODUCTIONS)  
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRODUCTION 2 INC.  
SOGESTALT TÉLÉVISION QUÉBEC INC.  
SOMA PUB INC.  
SOVIMAGE INC. (LES PRODUCTIONS)  
SPECTRA ANIMATION  
SPHÈRE MÉDIA PLUS INC.  
SWAN (COMMUNICATIONS)  
S.W.A.T. FILMS INC.  
TÉLÉFICTION INC.  
TÉLÉ-GÉNIK INC. (LES PRODUCTIONS)  
TÉLÉMISSION INFORMATION INC.  
TÉLÉ-VISION (GROUPE)  
THALIE INC. (LES PRODUCTIONS)  
TOTALÉ FICTION INC. (PRODUCTIONS)  
TOUT ÉCRAN INC.

TRAIT D'UNION (LES PRODUCTIONS)  
TRANSFILM INC.  
TROISEXUN PRODUCTIONS INC.  
TRINÔME-INTER INC.  
UBERDO PRODUCTIONS  
VÉLOCITÉ INTERNATIONAL INC.  
VENDÔME TÉLÉVISION INC.  
VENDREDI INC.  
VENT D'EST INC. (LES PRODUCTIONS)  
VERSEAU INTERNATIONAL INC.  
VIC PELLETIER (LES PRODUCTIONS)  
VIDÉOFILMS LTÉE (LES PRODUCTIONS)  
VIRAGE (PRODUCTIONS)  
VIVAVISION INC.  
VOX POPULI INC. (LES PRODUCTIONS)  
WIZZFILMS INC.  
ZÉRO INC. (LES PRODUCTIONS)  
ZINGARO INC. (FILMS)  
ZONE3 INC.  
ZOO FILMS INC.  
ZULU FILMS INC.

## Ex-membres de l'APFTQ Entente télévision (seulement)

ARICO FILM COMMUNICATION  
A ZINAMÉ INTERNATIONAL INC.  
CHARIOT COMMUNICATIONS INC.  
CINÉPIX INC. (FILMS)  
CINÉVENT INC.  
CINÉVIDÉO INC.  
J. BÉLIVEAU PRODUCTIONS INC.  
KAOMAX (COMMUNICATIONS)  
MICHEL GAUTHIER PRODUCTIONS  
PUNCH ! INTERNATIONAL INC.

## Entente télévision et cinéma

AL DENTE (LES PRODUCTIONS)  
ARTS ET IMAGES PRODUCTIONS INC.  
BLOOM FILMS 1998 INC.  
DDI TÉLÉVISION INC.  
LANY (LES PRODUCTIONS)  
LYLA FILMS INC.  
MIMI FERNAND PRÉSENTENT INC.  
NANOUK FILMS LTÉE  
NÉO FILMS INC.  
PAT TÉLÉPRODUCTIONS  
PARTNERS MONTRÉAL  
PRODUCTIONS GLG MÉDIA (LES)  
PRISE XIII (PRODUCTIONS)  
ROGER HÉROUX INC.  
(LES PRODUCTIONS)  
SAGITTAIRE INC. (LE GROUPE)  
SYNERCOM TÉLÉPRODUCTIONS INC.  
VITALMÉDIA INC.  
VOODOO MÉDIA ARTS (1998) INC.